LE PASS VACCINAL

À la suite de la décision du Conseil Fédéral adoptée le 23/12/21, il est demandé aux joueurs de se présenter avec un pass vaccinal à toutes les compétitions fédérales. Ceci afin de ne pas être obligé d'annuler la compétition en cas de découverte d'un cas COVID en cours d'épreuve.

On entend par Pass vaccinal un schéma vaccinal complet.

Quelques cas particuliers:

- Les personnes qui ont un schéma vaccinal incomplet peuvent venir jouer avec un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique (TAG)) négatif de moins de 24h (attention : mesure valable jusqu'au 15 janvier).
- Les personnes qui ont un certificat de contre-indication à la vaccination anti-COVID peuvent venir jouer avec un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique (TAG)) négatif de moins de 24h.
- Les personnes ayant un certificat de rétablissement de la maladie COVID datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois peuvent venir jouer avec un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique (TAG)) de moins de 24h.
- Le contrôle des Pass doit être rigoureux. Il doit s'effectuer le samedi et le dimanche avant le début de la première séance de la journée. Les personnes ne pouvant présenter un Pass valide (voir ci-dessus) ne peuvent pénétrer dans les locaux.
- Le masque doit être porté en permanence et recouvrir le nez, la bouche et le menton. L'arbitre doit vérifier que son port est bien respecté. Après un avertissement, les joueurs ne portant pas correctement le masque doivent être exclus de la compétition.
- Bars et buvettes : ils peuvent rester ouvert mais la consommation doit se faire à la table (ou dehors). Les regroupements doivent être évités ; c'est pour cela que les bars et buvettes doivent fermer au plus tard 10 minutes avant la fin de la dernière séance de la journée.

Attention : des mesures locales plus restrictives peuvent exister (vérifiez régulièrement l'obligation ou non du port du masque dans votre département).

PROTOCOLE JOUEUR AU COMITÉ DE PARIS

Pour le bien de tous, nous vous invitons à respecter scrupuleusement les consignes suivantes :

Le port du **masque** est **obligatoire dans tout le Comité**. Il ne pourra pas être enlevé, même assis à la table de jeu.

Des bornes de gel hydroalcoolique sont installées dans tout le Comité. Lavez-vous les mains au début et à la fin du tournoi. Des gels hydroalcooliques seront également disponibles à chaque table afin de pouvoir de se désinfecter les mains au début de chaque position.

Les écrans resteront installés pour toutes les compétitions (guichet ouvert pour les épreuves autres qu'excellence). Des écrans en plexiglas ont été ajoutés à la perpendiculaire des écrans en bois pour former un croisillon.

Un produit désinfectant est mis à votre disposition pour les sanitaires, en plus des sanisièges.

Les locaux sont régulièrement nettoyés par une société spécialisée. Tous les appareils de climatisation ont été désinfectés par la société Climadane qui en certifie la conformité aux normes sanitaires.

Le Bridgemate sera nettoyé au début du tournoi.

Aucun rassemblement de personnes en station debout ne sera toléré. La distanciation physique devra être respectée à l'intérieur comme à l'extérieur.

A partir de cette année, le règlement de vos compétions se fera par internet, via le site FFB. Pour ceux qui ne manipulent pas très bien internet, ils pourront régler la compétition (4 jours au maximum avant le début de l'épreuve) directement au Comité. Tout ceci est fait pour éviter les manipulations d'argent pendant la compétition

Vous devez impérativement respecter le sens de circulation, matérialisé par la signalétique.

Le Bar-restaurant est ouvert, en respectant le protocole sanitaire. Une fois servi, merci de rejoindre les salles de jeu. Merci de jeter vos gobelets et bouteilles plastiques dans les poubelles mises à votre disposition. Des services de bar seront assurés dans les salles de jeu.

En cas de non-respect de ces règles, l'arbitre est habilité à inviter le joueur à quitter le Comité.

Le Comité de Paris